

Premier rapport annuel du Haut conseil pour le climat - Agir en cohérence avec les ambitions

hcc_rapport_annuel_2019_v2

Poids (726,17 ko), Format (PDF)

[Télécharger](#)

- [Résumé](#) Résumé
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#)

Résumé

Le Haut conseil pour le climat (HCC) est un organisme indépendant créé par le décret du 14 mai 2019 chargé d'émettre des avis et recommandations sur la mise en œuvre des politiques et mesures publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France, en cohérence avec ses engagements internationaux, en particulier l'accord de Paris (COP 21) et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. Il a vocation à apporter un éclairage indépendant et neutre sur la politique du gouvernement et ses impacts socio-économiques et environnementaux. Le Haut conseil a remis, le 25 juin 2019, son premier rapport au Premier ministre.

- [Résumé](#)
- [Références](#) Références
- [Sur le même sujet](#)

Références

Identification

- Titre :
Premier rapport annuel du Haut conseil pour le climat - Agir en cohérence avec les ambitions
- Auteur :
Haut Conseil pour le Climat (HCC)
- Editeur :

Haut Conseil pour le Climat (HCC)

- Date de publication :

2019

- Dernière modification le :

05/12/2019

- Taille du document :

66 p.

Classement

- Thèmes abordés :
- Niveau :

Intermédiaire

Accès

- Modalités d'accès :

Libre

- Contraintes d'utilisation :

Citer la source

- Règles d'usage :

Licence Creative Commons cc-by-sa V4.0

- [Résumé](#)
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#) Sur le même sujet

Sur le même sujet

Aucune contribution pour le moment.

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)